



Association AQUA ! Patrimoines de l'eau – Water Heritage

Numéro SIREN : 924 496 466

Maison des Associations de Lille

27 rue Jean Bart

FR-59000 LILLE

contact@aqua-asso.eu

www.aqua-asso.eu



**Donnez
VOTRE AVIS
sur l'avenir
de l'EAU**

2 CONSULTATIONS

**les enjeux de l'eau &
les risques d'inondation**

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025

**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

**LES
COMITÉS
DE BASSIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réponse collective multi-bassins

Volet II. Contribution citoyenne

25 mai 2025



AQUA ! Qui sommes-nous ?

Créée fin 2023, l'association AQUA ! a pour objet d'informer, de sensibiliser et de défendre les intérêts des citoyens, des usagers, des collectivités, et des milieux pour promouvoir une approche sociétale et environnementale de l'eau « bien commun », via l'ensemble de ses patrimoines en Europe.

Elle est ouverte aux citoyens, associations, acteurs territoriaux et publics, experts et chercheurs.

Elle a vocation à travailler autour de **10 enjeux interconnectés**

1. Comprendre l'histoire et le devenir des usages de l'eau
2. Soutenir une approche territoriale par bassin versant
3. Valoriser les patrimoines multiples de l'eau
4. Proposer des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
5. Préserver les héritages hydrauliques conservant usages et agréments
6. Appréhender pleinement l'eau invisible (hydrogéologie)
7. Protéger les milieux aquatiques et rivulaires
8. Rendre les connaissances accessibles pour enrichir les débats
9. Prévenir les risques naturels et technologiques liés à l'eau
10. Intégrer toutes les dimensions de l'eau dans les politiques territoriales

Via 7 champs d'action

- 1/ Porter la parole
- 2/ Analyser, rédiger, convaincre
- 3/ Monter des projets collaboratifs
- 4/ Concerter, animer
- 5/ Renforcer les compétences
- 6/ Apporter des connaissances
- 7/ Mettre en réseau

Elle est composée d'une trentaine de membres fondateurs, d'une vingtaine de membres actifs représentant une dizaine de pays européens. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'administration de 9 personnes, et via 4 collègues (citoyens, experts, institutions & associations, et entreprises) appuyés par des groupes de travail.



Pourquoi une réponse collective multi-bassins ?

AQUA ! souhaite porter la voix des « citoyens de l'eau » engagés sur leurs territoires, de manière coordonnée, sur l'ensemble des bassins hydrographiques de France métropolitaine.

En effet, même si les problématiques sont très différentes selon les petits ou grands bassins de notre pays, AQUA ! souhaite démontrer l'importance d'impliquer les collectifs de citoyens et riverains engagés, dans la construction des politiques publiques de gestion de l'eau.

Nombreuses sont les associations, collectivités territoriales, ou autres dynamiques collectives riveraines... qui portent dans leurs statuts ou leurs objectifs une meilleure gestion de la ressource en eau, en tant que patrimoine commun.

Trop peu écoutées malgré les outils de gouvernance en place, AQUA ! propose de leur donner une parole libre dans le cadre de cette consultation, en prenant en compte les enjeux propres à chaque bassin et territoire d'eau, identifiés par les agences de l'eau, mais néanmoins dans un format moins contraint que les outils disponibles en ligne.

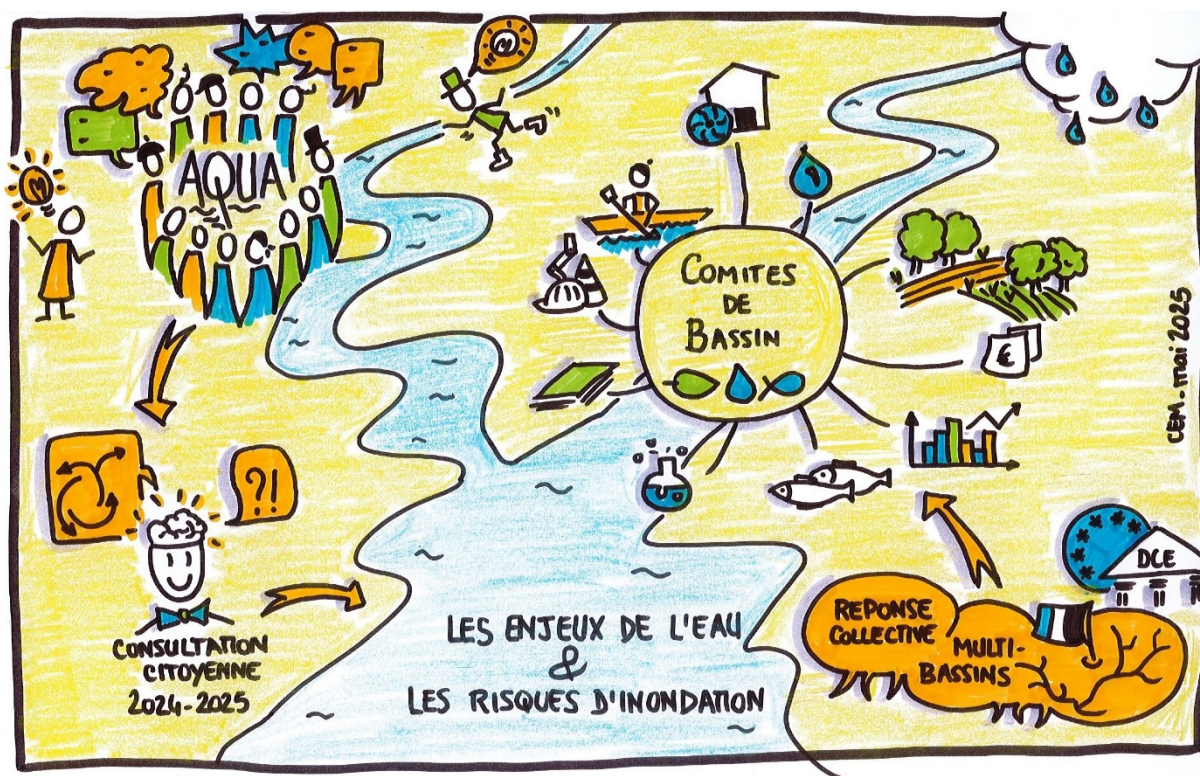


Illustration : Claire-Emmanuelle Mercier

Cette démarche participe d'une **confrontation du cadre politique, réglementaire, administratif et financier** avec des retours d'expérience de terrain et des expertises d'usage.

Bien sûr AQUA encourage chaque structure et chaque citoyen à répondre également à cette consultation de manière individuelle, suivant les modalités proposées dans chaque bassin.



La trame de notre questionnaire

1. Quel est votre engagement en tant qu'individu ou organisation « citoyenne de l'eau » ?
2. Quelle est l'échelle du territoire sur lequel vous êtes impliqué ?
3. Quelle est votre contribution au regard des enjeux de l'eau identifiés par l'Agence de l'eau ?
4. Réaction aux politiques passées, en cours, et prévues
5. Propositions de changements ou d'adaptations de mesures existantes et prévues
6. Retours d'expérience notables sur votre territoire (positifs et / ou négatifs)



Nos contributeurs

Association Hydrauxois

Association des riverains et propriétaires d'ouvrages hydrauliques du Châtillonnais

Association des moulins du Morvan et de la Nièvre

Association sauvegarde la Vallée Vivante du Garon

Association de sauvegarde des moulins de la Loire

Association Octop'us

Commune de Plaisance-du-Gers

Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Bureau d'étude Lenoël Hydro

Bureau d'étude Les Etudes de K.

M. Patrice Cadet, chercheur à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) retraité

M. Jean-Pierre Pestie, ingénieur retraité et auteur du livre « Vision humaniste de la transition écologique »

M. Jean-Luc Kokel, photographe et auteur du livre « La Vézère »

M. Pascal Bartout, professeur des universités, et secrétaire adjoint d'AQUA !

M. Clément Van Straaten, fondateur de la société Askeul et trésorier d'AQUA !

Mme Nelly Valère, enseignante retraitée

Mme Elodie Denizart, consultante en transition écologique des territoires en Europe et présidente d'AQUA !



Quelques extraits choisis parmi les contributions

De manière générale, tous les projets en lien avec la GEMAPI ou l'érosion des sols font face à des procédures administratives et d'autorisation trop lourdes et ont du mal à émerger rapidement. Confrontés aux inondations notamment en hiver 2023-2024, les habitants du territoire veulent des actions concrètes et efficaces.

Pour protéger Paris des inondations, 4 barrages ont créé des lacs qui stockent l'eau des crues. En période de sécheresse, les millions de m³ d'eau stockés sont rendus à la Seine. Ainsi les Jeux Olympiques ont pu se dérouler sereinement à l'été 2024... Malgré tout, en même temps des vallées rurales étaient inondées!

Il est important de renforcer la reconnaissance des « communautés de l'eau » : collectifs citoyens, éducateurs, structures non formelles doivent être associés à la gouvernance territoriale de l'eau, au même titre que les élus et les techniciens.

L'amplification du réchauffement climatique et son aggravation probable ont complètement rebattu les cartes en imposant une distribution et une circulation différente de l'eau par rapport à la référence : l'ère pré-industrielle.

Les scientifiques n'ont pas toutes les informations pour mesurer les conséquences des changements sur la ressource en eau, notamment aux niveaux des territoires très locaux (rivières, fleuves, bassins versants infra Adour-Garonne), comment les aurais-je en tant que citoyenne ?

Pas besoin d'être pessimiste, juste réaliste, en voyant les infos, pour réaliser la fragilité de notre environnement de nos populations face aux catastrophes climatiques et / ou dans les zones de conflits. [...] La résilience n'est pas seulement la solution, elle sera une obligation. À nous de nous préparer, nous adapter, nous réinventer.

Il s'agit de préserver les espaces naturels pour qu'ils retrouvent leur pleine capacité à infiltrer l'eau et rafraîchir le climat. Un cercle vertueux doit être instauré, pour succéder au cercle vicieux de l'artificialisation des sols – sécheresse – érosion – inondations...

Dans l'histoire des moulins, la sécheresse a souvent généré une gêne pour la population. Elle empêchait les moulins de tourner, mais aussi entravait toutes les autres ressources : diminution de l'irrigation des prés et champs, baisse de la production de poisson pour nourrir les habitants...





 Atouts 1. Existence d'ouvrages hydrauliques pour la pondération des débits des cours d'eau (inondations – sécheresses) 2. Existence d'une littérature scientifique dense, bien que peu prise en compte 3. Présence d'un fort maillage territorial de personnes ressources (milieu associatif, économie locale...) 4. Réduction des coûts des assurances / sécurisation	 Faiblesses 1. Concertation de « vitrine » peu qualitative alors que citoyens, usagers, riverains qualifiés 2. Manque d'approche globale : nature versus culture, trop tranchée et idéologique 3. Manque de connaissances sur les patrimoines liés à l'eau et leur fonctionnement (étangs, moulins, canaux, ripisylve, certaines espèces animales et végétales...) 4. Mauvaise acculturation des populations sur les risques liés à l'eau (notamment milieux urbains et péri-urbains) 5. Mauvaise priorisation des objectifs de la LEMA mal adaptée au contexte géographique FR (continuité écologique plutôt que gestion des pollutions chimiques ou disponibilité / accès à l'eau / entretien des réseaux)
 Opportunités 1. Concept des HMUC 2. Vœu politique de davantage de concertation 3. Evolution de la biodiversité dynamique 4. Création d'activités économiques par l'entretien et la gestion des patrimoines de l'eau (pisciculture, tourisme ou fret fluvial, production hydroélectrique...) 5. Volonté politique de productions en circuits courts (pisciculture, énergie...) 6. Réflexions scientifiques non dogmatiques : Aqualia / INRAE – choix de non-restauration	 Menaces 1. HMUC / modélisation / indicateurs figés donc non systémiques et non évolutifs ou pas d'indicateurs d'activités humaines + diverses échelles (admin, gouvernance, hydrologie / cours d'eau terrestres – hydro éco régions) 2. Changement climatique et davantage de tensions sur la ressource + épisodes extrêmes 3. Poursuite des politiques actuelles des agences de l'eau mal maîtrisées (destructions d'ouvrages) + orientation des financements



Nos propositions pour la suite...

Transformons les faiblesses en atouts et les menaces en opportunités !



1. Organisons une réelle concertation et gouvernance locale de l'eau

Le dimensionnement et le fonctionnement des Commissions Locales de l'Eau (CLE) doivent être revus.

Evidemment l'eau nous concerne tous et tout le monde a son mot à dire, mais là où une concertation de citoyens « qualifiés » de l'eau est nécessaire, les collectivités via leurs syndicats de rivière et Etablissements publics de bassin, doivent accompagner cette concertation, et dépasser les seuls sujets de l'aspect naturel ou artificiel d'un cours d'eau ou d'un étang.

Mais aujourd'hui les compétences autour de l'eau étant dissolues et les conflits de pouvoir étant prégnants, les CLE restent des vitrines, ou de simples chambres d'enregistrement, qui ne parviennent pas à cocher la case « concertation ».

Nous connaissons de nombreux territoires où la concertation citoyenne et riveraine s'organise autrement et plus efficacement, souvent suite à des conflits d'usage particuliers et récurrents. Car les riverains se sont emparés des sujets de façon professionnelle, et leur expérience a été mise à contribution des missions assurées par les bureaux d'étude et les collectivités.

De nombreux rapports ont été écrits sur le sujet ces 10 dernières années : Sénat, Assemblée nationale, Cour des comptes, CGEDD... Très peu des pistes, alors évoquées, ont été prises en compte et pourtant certaines ne sont pas si difficiles à mettre en œuvre.



2. Des approches globales et territoriales / attention au règne des modélisations ! Réfléchissons à ce que nous voulons faire dire aux chiffres et aux cartes !

Comme pour l'IA (intelligence artificielle) qui est promue un peu partout actuellement, les modélisations hydrologiques ne fonctionnent (ou pas) que grâce aux connaissances acquises et transmises à l'outil informatique. Ce n'est donc pas de l'intelligence à proprement parler mais une capacité de restitution. Pour que les modèles marchent mieux, il faut donc apprendre et comprendre davantage, hiérarchiser, distinguer le général du spécifique et multiplier les expertises/expériences, qu'elles soient scientifiques ou citoyennes.

L'idée des études HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) développées au sein du bassin Loire-Bretagne est sur le papier intéressante car elle élargit le champ des interactions hydrologiques aux milieux (qui n'est pas synonyme de nature), aux usages et aux questions climatiques. Elle est donc à visée systémique et évolutive. Toutefois, les premières expériences d'HMUC laissent à voir des orientations trop prononcées, des déséquilibres flagrants entre les 4 piliers, la non-reconnaissance d'absences d'éléments concrets permettant de se prononcer (laissant donc la place à l'idéologie) et la déformation de travaux scientifiques.

Que des experts d'études environnementales s'emparent du sujet n'est pas un problème en soi, mais laisser penser qu'ils possèdent toutes les connaissances empiriques et territoriales est une gageure. AQUA ! encourage donc des HMUC scientifiquement étayés et donc co-construits, réellement territorialisés, en donnant largement la parole aux usagers.

3. Intégrons de manière systématique la recherche scientifique dans les programmations politiques et financières

De nombreux travaux de chercheurs sont menés régulièrement, dans le cadre de projets collaboratifs nationaux, européens ou internationaux, notamment autour des sciences sociales de l'eau : sociologie, anthropologie, archéologie, histoire, géographie... Malgré tout, il y a trop peu d'interaction entre le monde de la recherche et les politiques publiques, et peu de capitalisation de données entre les différents domaines d'expertise, alors même que ces résultats peuvent éclairer les prises de décision des institutions et des collectivités territoriales.

Un maillage se dessine aujourd'hui autour des sujets liés à l'adaptation et l'atténuation climatique (les GREC par exemple, déclinaisons régionales du concept de GIEC). Mais, tout comme pour l'eau, les enjeux sont divers, nombreux, et complexes et la concrétisation de ce type d'initiative manque de moyens financiers et humains pour développer de réels centres de ressources et de capitalisations, mêlant sciences de la nature et sciences humaines et sociales.

Si des dynamiques de réseaux régionales peuvent faire sens, car raccrochées à une architecture administrative et financière, la place des chercheurs et scientifiques doit être plus systématique au sein des commissions ou groupes de travail de l'Etat et des collectivités territoriales.

4. Cessons de figer des états de référence : la biodiversité est dynamique et cherchons à mieux la connaître et à améliorer ses conditions de vie

Tout comme les espèces végétales se déplacent et s'acclimatent à de nouveaux terroirs (par exemple les vignes), les espèces animales sont en permanente évolution et l'homme ne peut maîtriser le parcours des espèces migratoires qui dépend de très nombreux critères au-delà de « l'ouverture » des rivières (y compris la concentration de polluants).

Nous n'avons aucune prise sur les déplacements par le vent, les courants marins ou les oiseaux d'eau, d'espèces animales ou végétales. La biodiversité par définition est dynamique et mouvante. Essayer de retrouver des espèces aquatiques figées dans un référentiel daté, alors qu'elles ne survivront pas à une eau réchauffée par le climat, semble avoir peu de chances de succès.

Nous devons autant que possible atténuer les effets du changement climatique et assurer les bonnes conditions d'une diversité d'espèces, et donc d'espaces pour leur vie et leur reproduction.

5. Développons une culture du risque & de la vulnérabilité en rapport avec l'eau sur nos territoires

Si un cours d'eau peut être synonyme de doux bruit, de nature apaisée et « restaurée », il peut également se dévoiler une arme de destruction massive le long de son lit, gonflé par des épisodes météorologiques extrêmes.

Au-delà des risques liés aux inondations, c'est une réelle culture de la vulnérabilité et de la résilience qu'il nous faut développer : petits et grands cycles de l'eau sont interconnectés et les risques liés à la sécheresse, aux pollutions, ou au développement de maladies liées aux eaux stagnantes, sont tout aussi importants.

Main dans la main avec les secteurs des assurances et de la santé, AQUA ! peut encourager et accompagner les travaux des chercheurs et des institutions publiques afin d'améliorer les cadres de prise en charge des sujets liés à l'eau, notamment dans le contexte de changement climatique et son cortège de « catastrophes naturelles ».

6. Re-découvrons nos patrimoines de l'eau et leur pertinence au regard des enjeux actuels

De tout temps, l'espèce humaine a interagi avec son milieu pour bénéficier des ressources naturelles avec en premier chef l'eau pour sa survie.

Les patrimoines, matériels et immatériels, liés à l'eau parsèment nos territoires et nous avons oublié jusqu'à l'origine de leur existence : moulins, étangs, canaux, lavoirs, fontaines, sources... Chacun d'entre eux a rendu par le passé, et peut encore rendre aujourd'hui, de nombreux services écosystémiques, incluant des bénéfices socio-économiques et environnementaux : réserve d'eau, transport fluvial, production d'énergie, protection contre les incendies, tourisme, bien-être...

Il est important de connaître ces éléments de patrimoines de l'eau pour qu'ils puissent jouer tout leur rôle dans les feuilles de route aussi bien climatiques, environnementales ou économiques. AQUA ! souhaite travailler avec les acteurs des territoires sur la définition et l'inventaire de leurs patrimoines de l'eau, afin qu'une approche harmonisée et équitable cherche à les valoriser.

7. Renforçons les moyens d'action des propriétaires riverains (publics et privés) sur l'entretien et la gestion de tous les cours d'eau

Qu'est-ce qu'un cours d'eau en bon état ? Cette question mériterait d'être débattue sur les différents bassins versants de France, dans divers contextes territoriaux, géologiques, démographiques... L'entretien et la gestion des cours d'eau (rivières, rus, canaux, biefs...) sont indispensables au bon fonctionnement hydrologique d'un territoire, à la fois en termes de gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Il est temps de donner à l'ensemble des propriétaires riverains les moyens d'une bonne gestion des cours d'eau : formations qualifiées et qualifiantes (en salle et sur le terrain), outils juridiques et financiers innovants adaptés aux besoins des territoires, expérimentation et développement de solutions techniques multi-usages... Les sujets sont multiples et les règles de droit peu connues ou appliquées : entretien d'ouvrages de régulation hydraulique, entretien des berges et de la ripisylve, montaison et dévalaison d'espèces piscicoles, dragage de sédiments, gestion des embâcles, droits d'eau...

AQUA ! propose de définir ces sujets plus en détails de façon concertée avec les riverains afin de mutualiser des approches et des outils en France et en Europe.

8. Réorientons les financements publics européens et nationaux vers les enjeux prioritaires de disponibilité et qualité de l'eau

Nous constatons que la destruction de seuils de moulins et d'étangs, au nom d'une certaine idée de la continuité écologique, compte pour une part importante des projets financés sur fonds publics. Pourtant ces hydrosystèmes historiques présentent tous les aspects d'une politique de sobriété et de bonne gestion de la ressource en eau, comme évoqué au point 6.

Les programmes de financements actuels des politiques de l'eau ne se focalisent pas assez sur les sujets prioritaires tels que le stockage de l'eau, la protection des captages, l'entretien et la gestion des ouvrages hydrauliques, la santé-environnement, la recherche scientifique et l'innovation...

Il est primordial de réorienter ces financements pour répondre aux enjeux prioritaires définis bassin par bassin, au lieu de gaspiller l'argent public sur une politique fortement contestée et qui ne fait pas ses preuves en termes de coûts bénéfices globaux.

9. Soyons vecteurs de solidarité et de résilience au cœur d'une Europe de bassins versants transfrontaliers !

A l'heure où les institutions européennes ont enfin compris l'importance de construire une démarche collective et planificatrice de résilience liée à l'eau (Stratégie Européenne Eau et Résilience), il est indispensable que la France contribue positivement à cette dynamique en tirant le bilan des différents programmes d'action sur l'eau de ces 60 dernières années.

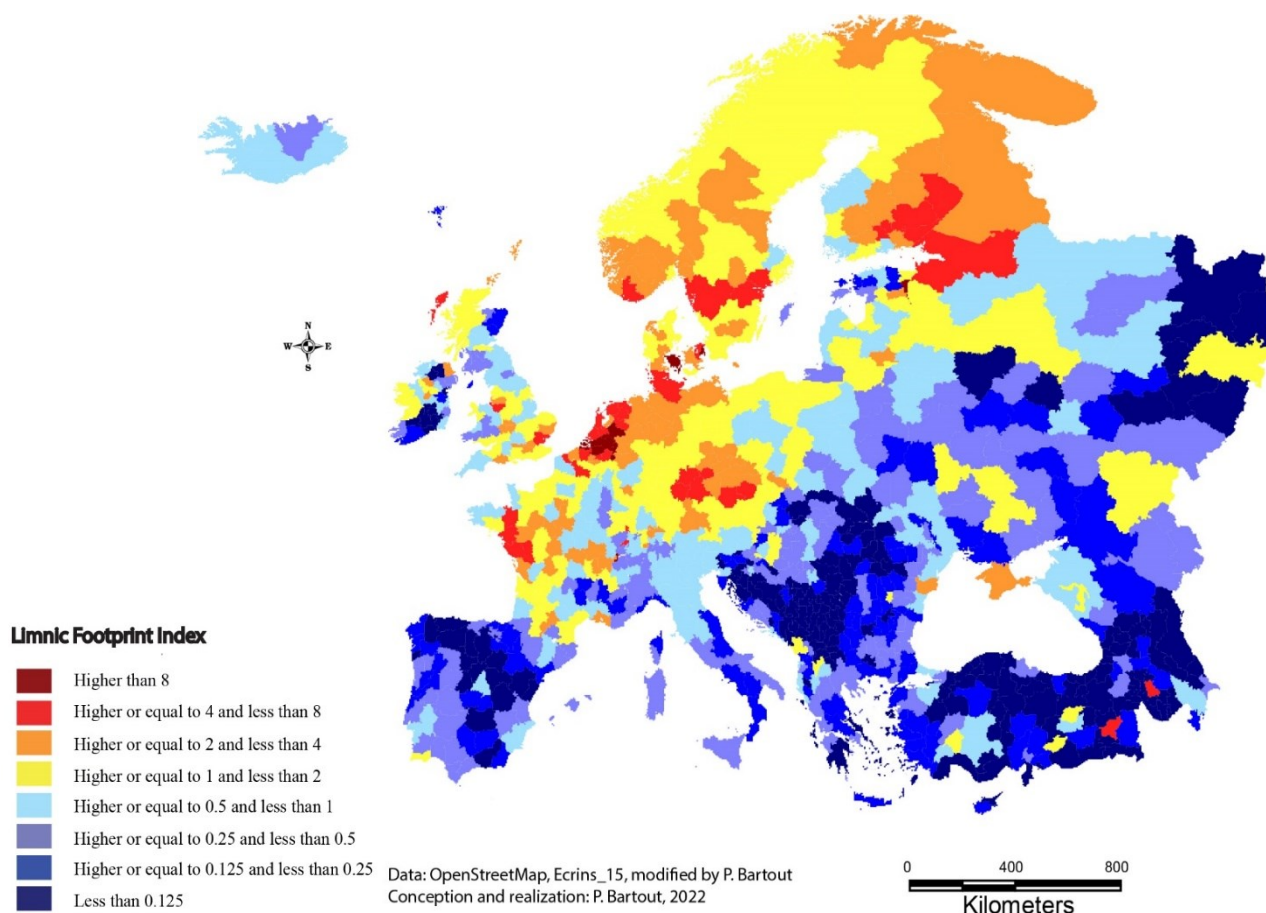
Pour cela, il nous faut sortir de notre zone de confort et de posture de premier de la classe, car nous en sommes loin !

A titre d'exemple, le gâchis d'argent public (français et européen) sur la politique de continuité écologique est flagrant, et détaillé dans les points précédents – l'arbre qui cache la forêt.

Le quatuor « Etat Membre – Collectivités territoriales - Citoyens qualifiés – Scientifiques » doit guider l'écriture et la mise en œuvre de cette Stratégie européenne.

Pour cela AQUA ! sera force de propositions pour travailler à la fois avec les institutions européennes, dont le Comité des régions et le Comité économique et social européen, mais aussi avec les réseaux européens de collectivités territoriales.

En effet, les rivières et les fleuves ne s'arrêtent pas aux frontières administratives et peuvent être l'objet de potentiels conflits géopolitiques. Les dimensions transfrontalières des bassins versants et les solidarités inter-bassins seront deux sujets au cœur de nos réflexions et de nos travaux.



Densité de plans d'eau par km², illustrant la diversité des bassins hydrologiques européens